



COPERNIC à bout de souffle !

La DGI masque la vérité

Destiné à moderniser tout le système d'information de la DGI et de la DGCP en s'appuyant sur les nouvelles technologies, COPERNIC est, depuis le premier contrat de performance de 2003, l'outil principal des grandes réformes du MINEFI.

Le programme COPERNIC est tout à la fois le produit et l'outil du développement de la culture de performance ; son financement est assuré par « retour sur investissement », c'est à dire par une anticipation des gains de productivité qu'il est censé produire et conduit à des suppressions d'emplois massives qui permettent de rendre indolore son coût pour le contribuable.

Aujourd'hui où en sommes-nous ?

Tous les travaux de façade, les plus simples à réaliser et destinés à démontrer au contribuable que le MINEFI se modernise à grande vitesse, ont bien été réalisés. Il s'agit entre-autres du portail fiscal ou de la télé-déclaration à l'impôt sur le revenu. Mais le programme COPERNIC ce n'est pas uniquement créer des sites Internet fiscaux.

Tous les travaux censés améliorer le travail des agents sont dans l'impasse et le nouveau système d'information ne verra peut-être jamais le jour :

> les référentiels de données, le cœur du programme, ont pris près de deux ans de retard,

> toutes les grandes applications de la DGI (MAJIC, ILIAD...) ne seront finalement pas réécrites mais simplement « ré-habillées » à la sauce Internet,

> l'arrivée de RSP destiné à créer un réseau commun de recouvrement entre la DGI et la DGCP est reportée et MEDOC ira bien au-delà de son échéance initiale.

Le problème c'est que nombre de réformes, que le SNADGI-CGT condamne, sont mises en oeuvre dans la perspective de la réalisation des travaux assignés au programme COPERNIC. C'est par exemple le cas des récents transferts entre la DGCP et la DGI touchant au recouvrement de certains impôts (transfert de l'IS, de la TP, de la Taxe foncière professionnelle...).

Plus inquiétant encore, l'enveloppe assignée à ce programme sera très certainement consommée avant son échéance. Il n'y aura certainement pas de financement supplémentaire du programme, mais les erreurs commises seront imputées sur le budget « normal » de la DGI, au détriment des agents et des autres dotations.

De ce point de vue, le SNADGI-CGT considère que le recours systématisé aux sociétés de service dès l'origine du programme constitue la source principale des problèmes que nous constatons aujourd'hui et aucun transfert de compétence n'est assuré en interne.

Depuis plus de deux ans le SNADGI-CGT ne cesse de tirer la sonnette d'alarme sur le programme COPERNIC et il a fortement interpellé le Directeur général sur ce sujet au dernier CTPC du 31 mars 2006.

Le SNADGI-CGT a participé à tous les groupes de travail sur COPERNIC ; dans ces réunions sont évoqués uniquement les aspects techniques du programme.

Le SNADGI-CGT demande la tenue d'un groupe de travail avec les Directeurs généraux, afin de faire un état des lieux de ce programme et de son incidence sur la vie des agents... Malgré les promesses, ce groupe de travail « politique » n'a jamais eu lieu.

C'est pourquoi, face à l'absence de réponse sur les questions de fond, le SNADGI-CGT décide de boycotter le prochain groupe de travail technique sur COPERNIC du 20 juin.

Le SNADGI-CGT exige une réelle transparence sur ce programme et demande un moratoire complet des réformes en cours dans les services et les CSI.